

# Divers

## Changement du prix des documents d'identité électroniques délivrés aux Belges et aux Etrangers - Entrée en vigueur le 1er janvier 2016

A	Tarif pour la procédure normale	1er janvier 2016
	Cartes d'identité électronique pour belges et cartes et documents de séjour délivrés à des ressortissants étrangers, visés à l'article 1er, alinéa 1er.	15,40 €
	Documents d'identité électronique pour enfant belge de moins de douze ans, visé à l'article 1er, alinéa 2	6,20 €
	Cartes biométriques et titre de séjour délivrés à des ressortissants étrangers de pays tiers, visés à l'article 1er, alinéa 1er	17,90 €
B	Tarif pour les procédures rapides	
	<b>Cartes d'identité électroniques pour belges et cartes et documents de séjour délivrés à des ressortissants étrangers, visés à l'article 1er, alinéa 1er.</b>	
	Option 1 : procédure d'extrême urgence avec transport par une firme	184,00 €
	Option 2 : Procédure d'urgence avec transport par une firme	118,60 €
	Option 3 : Procédure d'extrême urgence avec transport effectué partiellement par la commune	87,90 €
	Option 4 : Procédure d'extrême urgence avec transport exclusif par la commune	58,30 €
	<b>Cartes biométriques et titres de séjour délivrés à des ressortissants étrangers de pays tiers, visés à l'article 1er, alinéa 1er.</b>	
	Type 5 : Procédure d'urgence avec transport par une firme	118,60 €
	Type 6 : Procédure d'urgence avec transport par la commune	58,30 €
	<b>Document d'identité électronique pour enfant belge de moins de douze ans, visé</b>	
	Option 1 : Procédure d'extrême urgence avec transport par une firme	176,90 €
	Option 2 : Procédure d'urgence avec transport par une firme	111,50 €
	Option 3 : Procédure d'extrême urgence avec transport effectué partiellement par la commune	85,90 €
	Option 4 : Procédure d'extrême urgence avec transport exclusif par la commune	52,20 €
	Tarif réduit à partir du deuxième document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de douze ans, demandé simultanément pour les enfants d'un même ménage qui sont inscrits à la même adresse. Ce tarif réduit s'applique tant aux demandes effectuées selon la procédure d'urgence qu'à celles effectuées selon la procédure d'extrême urgence.	51,20, €